PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 687 publiée le 21 mars 2019

SONDAGE DANS L'ARDÈCHE

A VIVIERS AUSSI, LES CATHOLIQUES ASPIRENT A UN "RETOUR" LITURGIQUE.

Dans notre lettre 671 du 4 décembre 2018 nous proposions, en conclusion de notre dossier « Ardèche : un diocèse qui contraint certains de ses fidèles à l'exil », de mettre en œuvre, en collaboration avec quelques fidèles du diocèse, une enquête d'opinion auprès des catholiques de l'Ardèche pour connaitre le plus exactement possible leur opinion au sujet de la messe traditionnelle.

Nous avons fait réaliser cette enquête du 14 au 29 janvier 2019 par Progress conseil, un institut professionnel indépendant qui nous a fourni les résultats que nous publions aujourd'hui.

I - Les résultats du sondage dans l'Ardèche

1 – Les catholiques en Ardèche : Un socle important mais un avenir inquiétant.

La première information fournie par ce sondage est la relative importance du nombre des Ardéchois se reconnaissant comme « catholiques » (ce n'est pas pour autant qu'ils vont encore à la messe le dimanche). Avec un résultat nous indiquant que plus de 73 % des personnes sondées se déclarent catholiques nous arrivons en Ardèche à l'un des terroirs les moins déchristianisés de France.

Rappelons qu'à Paris ou à Versailles, des diocèses que l'on imagine assez catholiques, ce sont respectivement 60 et 61 % des personnes sondées qui se déclarent comme catholiques. Dans le diocèse de Nice ils ne sont que 53 %, dans le diocèse de Nanterre 49,7 %, dans le diocèse de Lyon seulement 47,3 % et tout en bas de l'échelle rappelons que dans le diocèse de Saint-Denis ce sont moins de 35 % des personnes qui se reconnaissent comme catholiques, ce qui nous permet d'anticiper ce que sera la situation du catholicisme en France dans les prochaines décennies si aucune réaction ne se met en place.

En effet, si le nombre de ceux qui se déclarent catholiques aujourd'hui dans le diocèse de Viviers est globalement encore assez important, le nombre de jeunes sondés de ce diocèse entre 18 et 29 ans qui le déclarent pareillement est beaucoup plus faible.

Par exemple ils ne sont que 37,5 % dans le diocèse de Nanterre, que 37% dans le diocèse de Nice, et seulement 35% dans le diocèse de Versailles. Mais ils ne sont que 25,5 % dans le diocèse de Viviers qui sur ce point n'est « dépassé » dans sa chute que par le diocèse de Saint-Denis avec ses 24,1 % de jeunes entre 18 et 29 ans qui se déclarent encore comme catholiques.

2 – Une bonne connaissance de l'existence du Motu proprio

La seconde information que nous fournit notre enquête est le nombre important de catholiques pratiquants qui connaissent l'existence du motu proprio *Summorum Pontificum* publié le 7 juillet 2007 par le pape Benoit XVI, qui réaffirme que la célébration de la messe ancienne n'a jamais et interdite et que les prêtres qui voudraient la célébrer en ont le droit… Le fait que 68% des catholiques pratiquants connaissent le motu proprio éclaire d'une manière particulière la position de ces mêmes catholiques vis-à-vis de l'éventuelle célébration de messe traditionnelles dans leurs diocèses.

3 –Charité et bon accueil

En effet en ayant la connaissance du motu proprio 59 % des catholiques pratiquants du diocèse trouveraient normal que les deux formes du rite soient célébrées dans leur paroisse alors que seulement 24 % de ces mêmes catholiques pratiquants le trouveraient « anormal ». Nous avons dans l'Ardèche un nouvel indice que la grande majorité - près des deux tiers – des fidèles sont des hommes de paix qui, quels que soient leurs choix propres, sont adeptes du bon accueil dans la charité de leurs frères qui sont attachés à l'usus antiquior.

Ce chiffre très important permet de relativiser grandement l'argument, qui est souvent opposé aux fidèles qui sollicitent une célébration dans leur paroisse, que si jamais cela leur était concédé, cela aurait des conséquences désastreuses pour l'unité et l'harmonie des paroisses. Les chiffres fournis par cette enquête - et la totalité des enquêtes menés en France et dans le monde par Paix liturgique - démontrent le contraire.

Rappelons-nous qu'il y a quelques années des fidèles de Notre-Dame de Versailles étaient allés au contact de leurs frères paroissiens et avaient démontrés que rarissimes étaient ceux qui refusaient le partage et que plus de 80 % de ceux qui n'avaient pas exprimé leur désir de vivre leur foi catholique au rythme de la forme extraordinaire étaient tout à fait d'accord que leur curé accorde cette possibilité DANS LEUR PAROISSE à ceux qui le sollicitaient.

4 - Désir important d'assister à la messe extraordinaire

Mais l'information la plus extraordinaire fournit par l'enquête est que plus d'un tiers des catholiques pratiquants assisteraient régulièrement à la messe traditionnelle si celle-ci était célébrée dans LEUR paroisse et que seulement 19 % de ces mêmes pratiquants n'y assisteraient jamais. Un chiffre important certes mais représentant moins d'un cinquième des catholiques pratiquants. Et le plus extraordinaire est que, parmi les jeunes pratiquants, le chiffre de ceux qui assisteraient régulièrement à la messe traditionnelle est plus important que chez les seniors et représenteraient près de 40 %...

II – Quelles conséquences pour le diocèse de Viviers ?

Certains diront « mais quel intérêt apporte ce sondage pour l'église de Viviers ? »

Les voies souvent impénétrables de la Providence nous donne une occasion inespérée de répondre en ce mois de mars 2019 qui voit la publication d'un texte du Père Emmanuel de Jerphanion curé de la paroisse Notre-Dame des Boutières dans le diocèse de Viviers. Il propose une voie pour l'avenir du diocèse maintenant qu'il apparaît que tout ce qui devait être tenté l'a été… sans résultat ! Voici pour nous une occasion de donner un avis au moment où nous publions les résultats de notre enquête.

Voici le texte du Père Emmanuel de Jerphanion diffusé aux fidèles de sa paroisse à partir du 1er mars 2019

Demain 15 prêtres

Enfin la fin du cléricalisme ! Vont s'exclamer certain. D'autres : c'est la dictature du laïcat !

15 prêtres, c'est un chiffre raisonnable. Et si on désire qu'ils ne vivent pas seuls – la tradition de l'Eglise penche pour des équipes de trois prêtres - cela nous fait cinq lieux d'implantation dans le département.

Avec l'aide extérieure, prêtres dont nous louons les services venant d'Afrique ou d'Europe, on pourrait arriver à conserver les six secteurs existants : Basse et Moyenne vallée du Rhône, Annonay, Boutières, Aubenas et Montagne et Bas-Vivarais.

Vu le nombre de communes concernées, comment proposer un plan de sauvegarde des églises communales ? Avons-nous un plan '**B**' pour ne plus faire peser aux communes très pauvres l'entretien de lieux de cultes 'non utilisés' ? Il s'agit d'être honnête et ne plus faire croire que demain sera baigné de soleil ! Garder six églises phares, mais les autres quel statut leur donner ?

Il y a une réflexion qui est menée par nos amis protestants chez lesquels la crise du 'presbytérat' se vit avec des recherches de solutions clairvoyantes. En effet si le ou la pasteur est prêt à se sacrifier en vivant dans des sites inaccessibles (pas de lycée, pas de vie culturelle toute l'année) et que le conjoint ne l'accepte pas comme lieu de vie pour sa famille, il faudra mettre en place des hommes ou des femmes formés et habilités à célébrer un culte – prédicateurs itinérants – Cette solution est envisagée sérieusement. Des familles vivant sur place sont formées à cet effet.

En milieu catholique imaginons quelques personnes référentes et habilitées à donner une formation, répondre à des frères en demande soit de sacrements soit assurer un temps d'écoute ou de prière. Elles pourraient être appelées et devenir des laïcs chrétiens 'phares' pour assurer la continuité de la Foi dans des régions aujourd'hui délaissées.

En prenant cette décision raisonnable assez tôt (six lieux phares) pour la mise en place d'équipes de trois prêtres, on peut imaginer que deux seraient salariés avec un travail à mi-temps (qualité relationnelle et humaine) et le troisième 'gardien permanent des lieux'.

La situation serait alors assez confortable vu le nombre de prêtres retraités qui pourraient d'une manière exceptionnelle être appelés à superviser un service confié à des équipes de laïcs : jeunes, caté, sacramentalisation, réalités sociales et professionnelles et proximité des malades dans les 'Ehpad' ou les centres hospitaliers. En reprenant l'expérience de nos amis protestants, des prédicateurs itinérants couvriraient les zones désertées et indiqueraient les urgences au clergé.

Le statut du jeune prêtre pourrait être celui d'un salarié dans une entreprise dont la proximité avec le personnel lui assurerait un environnement jeune et dynamique. E.J.

Ce qui nous étonne de prime abord dans la proposition du Père Emmanuel de Jerphanion c'est qu'il n'explore que les pistes aujourd'hui suivies pour faire face à la disparition du clergé et qui se mettent en place dans de nombreux diocèses sous la forme d'Équipes d'Animation Pastorale : remplacer de facto les prêtres en trop petit nombre par des équipes de laïcs. Bref, il s'agit de gérer (provisoirement, et jusqu'à situation pire encore) la pénurie, sans chercher de solution de fond pour tenter d'y remédier. On évite bien entendu de se poser la question : comment recréer un terreau de vocations sacerdotales et religieuses ?

Le Père aurait par exemple pu inviter ses ouailles à « prier le Maître de la moisson pour qu'il envoie des ouvriers à sa moisson" car Jésus lui-même nous a invité à demander au Père ce dont nous aurions besoin. Ne pas lui demander est peut-être le signe que l'on se satisfait de la situation présente plus qu'on ne la déplore…

Même si nous acceptions de croire en la bonne foi de ceux qui, par leurs choix, hier et aujourd'hui, nous ont entrainés vers le chaos ou le néant, nous nous étonnons cependant de leur incroyable aveuglement à ne pas regarder le monde et les choses en face et, comme on ferait dans n'importe quelle entreprise, de procéder à un bilan réaliste. Mais l'idéologie tient, hélas ! ceux qui n'imaginent à aucun moment qu'ils auraient pu ne pas avoir raison. Nous savons que c'est bien cette attitude sectaire qui est celle du Père Emmanuel de Jerphanion refusa absolument la célébration, parfaitement légale et autorisée, d'une messe dans la forme extraordinaire par un prêtre agréé lorsque cette opportunité s'est présentée à lui il y a peu dans une des églises de sa paroisse, préférant donc le néant à l'émergence d'une autre pastorale que la sienne au sein de l'Eglise qui est à Viviers (dans ce cas c'était très occasionnel et pour un groupe restreint de fidèles catholiques fervents attachés à la forme extraordinaire qui se réunissaient sur le territoire de sa paroisse et parmi lesquels se trouvait un prêtre "en règle"), Or l'enquête mené en Ardèche montre clairement que nombreux sont les catholiques du diocèse qui désireraient vivre leur Foi catholique au rythme de la forme extraordinaire, alors pourquoi ne pas avoir la Charité de le leur permettre en communion avec leur Eglise ?

On peut aussi relever que l'abbé EJ, tout en faisant le constat que "ça ne marche pas", préconise cependant de s'inspirer de ce que font les protestants… Pourquoi pas dirons-nous mais pourquoi ne pas écouter aussi les fidèles catholiques qui attendent un peu de charité de la part de leur pasteur ?

Dans cet indispensable réexamen d'une pastorale qui a donné d'aussi catastrophiques résultats, doit entrer en ligne de compte le traitement qu'a subi la liturgie. Aujourd'hui, les seules aires du catholicisme où la transmission générationnelle de la foi se fait encore et où des vocations se manifestent en nombre notable sont celles qui pratiquent totalement la liturgie traditionnelle, où qui se rapprochent de cette pratique. Or, l'enquête que nous venons d'entreprendre sur l'Ardèche est la vingtième que nous avons menée en France depuis près de 20 ans et ses résultats sont pratiquement les mêmes depuis ces vingt années. Nous pouvons les résumer en quelques mots : il existe en France une proportion importante de catholiques qui veulent conserver la foi et la liturgie traditionnelle. Et pratiquement partout, mais encore plus dans le diocèse de viviers, ils ne sont pas entendus comme si leurs pasteurs étaient autistes (selon les paroisses et selon le degré d'opposition ou de tolérance de leurs curés respectifs, il se trouve que, dans le diocèse de Viviers, pour des circonstances "exceptionnelles" - mariages, enterrements, baptêmes - des prêtres étrangers au diocèse puissent très ponctuellement célébrer selon le missel traditionnel, mais de manière quasi générale dans les paroisses il est rigoureusement exclu que l'on puisse avoir une messe dominicale habituelle ! L'abbé de Jerphanion a affirmé au prêtre auquel il a refusé l'une de ses églises à l'été 2018 : "**Le diocèse ne veut pas voir se généraliser des célébrations selon l'ancien ordo**" : est-ce seulement l'avis du Père de Jerphanion qu'il attribue aux autorités diocésaines ou bien a-t-il réellement retransmis une consigne émanant de l'évêché ? On ne peut le dire pour le moment. N'est-ce pas un des principaux facteurs qui devrait être pris en compte par les pasteurs et responsables qui veulent une vraie renaissance catholique ?

Qu'on se souvienne : *Le Progrès de Lyon*, déjà en 1976, révélait que plus du tiers des catholiques pratiquants estimaient que l'église allait trop loin dans ses réformes. Alors, demandons au Père E.J. si aujourd'hui, quarante ans après, il ne serait pas temps de faire quelques expériences « dans le sens de la tradition ». Ce qui suppose d'ouvrir son cœur à une vraie charité fraternelle, de permettre aux autres d'exister et d'aider l'Eglise à vivre avec ses différences ?

Et donc, une nouvelle fois, les fidèles du diocèse se tournent vers leur évêque et le supplie de les laisser tenter dans son diocèse l'expérience de la vie ecclésiale et liturgique qui pendant des siècles à permis au Vivarais de vivre chrétiennement.

III – LES REFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1 – Rappelons que le diocèse de Viviers est l'un des trois derniers diocèses de France à ne pas proposer directement ou indirectement une célébration selon la forme extraordinaire du rite romain à ses fidèles catholiques près de 12 ans après la promulgation par Benoit XVI du motu proprio *Summorum Pontificum*.

2 - Ce qui est exceptionnel c'est que nous retrouvons dans un diocèse essentiellement rural la même réaction chez les fidèles que dans les diocèses urbains et globalement les mêmes chiffres de fidèles « bon-accueil » ou attirés par la messe traditionnelle que dans les 17 autres diocèses où nous avons mené des enquêtes semblables ce qui démontre la solidité et la réalité de cette attitude le plus souvent silencieuse.

3 – Le nombre important de jeunes attachés aux formes traditionnelles nous éclaire sur le choix que font de plus en plus de jeunes hommes attirés par le sacerdoce de s'orienter vers des maisons traditionnelles, qu'elles suivent la liturgie traditionnelle comme la Fraternité Saint-Pierre, l'Institut du Christ-Roi , l'Institut du Bon Pasteur ou la Fraternité Saint-Pie X ou qu'elle ne la suivent pas entièrement comme la communauté Saint-Martin, tout en ayant fait le choix d'un catholicisme « identitaire ».

4 – Dans un dossier intitulé « Le Grand Bouleversement », le magazine *Le Point,* du 28 février 2019, faisait une large place au livre de Jérôme Fourquet, *L'archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée* (Seuil, mars 2019), en insistant sur le fait que, pour Jérôme Fourquet, nous sommes entrés dans une ère « postchrétienne », de nombreux symptômes attestant de cette situation nouvelle et sans précédent. Le diocèse de Viviers, lui aussi – même si le nombre de ceux qui s'y disent encore catholiques, selon notre sondage, est encore conséquent – est entré dans ce post-christianisme : d'où les réflexions, de type constat de faillite, du Père E.J. . Sauf que, selon tous les analystes (entre autres, Guillaume Cuchet, *Comment notre monde a cessé d'être chrétien, Anatomie d'un grand effondrement* (Seuil, février 2018), le catholicisme qui reste vivant et pratiquant en France (1,8% de messalisants hebdomadaires, selon un sondage Ipsos de 2017), est infiniment plus « identitaire » que celui de la fin des années soixante. C'est ce petit reste, comme le « petit reste » du peuple hébreux après l'exil, le seul à partir duquel peut s'imaginer une renaissance, qu'il faut examiner et interroger pour savoir à quoi il aspire. C'est ce que nous faisons dans nos sondages. C'est ce que nous avons fait à Viviers. Le résultat est, une fois de plus probant et massif : il aspire à un « retour », notamment liturgique.